



ESEBAT



**GROUPE
ESAM**

Ecole Supérieure d'Electricité, de Bâtiment et des Travaux Publics

Rue 107 Sicap - Mermoz - Villa n° 7283
TEL/FAX : 33 825 36 74- Dakar/Senegal
BP 6071 DAKAR ETOILE
Site web <http://www.esebat.com>
esebat@esebat.com



**Ecole Supérieure
des Arts et Métiers**
Agrément N°-
0080/AG/MESCURU/DES

Agrément N° 000602/METFP/DC/DFPT/DIV-PRIV
Arrêté Ministériel N° 002049 /MFPA/SG/DFP du 14 Février 2013 ,



FORMULAIRE D'INSCRIPTION-ANNEE 2013-2014

Nom.....
Prénom.....
Date de naissance/...../.....
Lieu de Naissance
Nationalité.....
Occupation actuelle.....
Dernier diplômeobtenu en
Adresse
Téléphone.....
Tél mobile.....
e-mail.....

Qui finance ces études ?

Adresse professionnelle.....
Société /organisme.....
Adresse géographique
Pays : Ville.....
Adresse postale.....
Téléphone.....
e-mail.....

Section-Cycle et Spécialité choisie :

Ex BTS Telecoms :

Tuteur /Parent

Nom.....
Prénom.....
Fonction [facultatif]
Adresse postale.....
Téléphone.....
Tel Mobile..... e-mail.....

Sport et culture

Quel sport pratiquez-vous assidûment actuellement ?
Arts martiaux [précisez le quel].....
Football
Basketball
Natation
Arts et musique
Slam
Rap
Musique Traditionnelle
Chorale
Souhaitez-vous avoir un club Esebat dans ces domaines ?
Lequel par exemple :.....

Processus/modalités d'inscription

- 1-Présenter les justificatifs de niveau Fournir le maximum possible (Diplôme, attestations ;certificat de travail etc)
 - 2-Fournir 3 photos , copie légalisée de la CNI /Passeport en cours de validité +3 enveloppes timbrées
 - 3-Remplir la fiche d'inscription
 - 4- Payer l'inscription + un mois représentant le dernier mois de scolarité de l'année en cours .
 - 5-Lire le règlement intérieur de l'école , disponible à la scolarité et sur [le site web http://www.esebat.com](http://www.esebat.com)
 - 6-Se faire remettre le reçu et le programme d'enseignement (liste des matières de l'année concernée)
 - 7-Payer le prix de la tenue d'école obligatoire , 1^{er} cycle 30.000 CFA /2^{ème} cycle 50000 CFA
 - 8-Le certificat de **scolarité** est délivré seulement après 3 mois de cours effectif pour l'étudiant assidu.
 - 9-La scolarité dure en général 2 ans en cours du jour et 3 ans en cours du soir , Elle dure 10 mois en Licence, Master I , Master II .
- En signant ce document, vous êtes censé avoir lu et accepté le Règlement Intérieur.**

Nota : Il est important de fournir les coordonnées de la personne avec qui l'école communique sur l'élève en toute circonstance.

En cas d'absences répétées, de non paiement de la scolarité ou toute autre question, ESEBAT se réserve le droit de communiquer avec le Tuteur, l'entreprise ou l'organisme en charge de l'étudiant pour l'en informer. L'étudiant ne peut s'opposer à cette communication.

- ✓ Montant annuel de votre formation :.....
- ✓ Montant versé :
- ✓ Reliquat réparti en ____mensualités :
- * Montant versé pour la tenue :

**Signature du Directeur
ESEBAT**

« Vous avez Lu et Approuvé ces conditions »

En vous inscrivant, vous acceptez sans condition le règlement intérieur de l'Ecole notamment la discipline, le travail et la non violence. Vous savez que le mois est payé d'avance et l'étudiant peut se voir refuser d'accès au 05 du mois si ce mois n'est pas payé. **Quelque soit votre date d'inscription**, la totalité de la scolarité est due .En particulier, si vous vous inscrivez avec du retard les mensualités sont dues rétroactivement de sorte que le montant global des frais sur l'année soit maintenu .Si vous avez des questions faites vous expliquer. Le coût annuel de votre formation vous est communiqué à l'avance et **quelque soit la date d'arrêt des cours** ce montant est exigé. Les frais d'inscription ne sont remboursés que dans le cas où la filière à laquelle l'étudiant s'est inscrit n'est pas ouverte après un délai d'attente de 2 mois fermes. Ils ne sont donc pas remboursés suite à un désistement, abandon, maladie, ou toute autre indisponibilité de l'élève. Les conditions d'accès aux examens d'Etat sont définis par le ministère de tutelle, pour éviter toute erreur, renseignez vous. Les titulaires de Bac L , ne peuvent se présenter au BTS Génie Civil ou Electrotechnique que lors qu'ils détiennent un BT dans le domaine. Pour se présenter au BTS GC/GE , il faut un Bac S/T ou un BT + 2 ans de formation en cours du jour ou 3 ans de formation en cours du soir. **Le port de la tenue est exigée et son coût est supporté par l'élève.**

Lieu, date
Signature élève

Code/CNI